



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres

Rapport sommaire



19 mai 2026



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Assemblée d'information virtuelle – Objectif de l'assemblée	3
Allocution d'ouverture de la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak.....	4
Compte rendu sur le processus	6
Présentations et discussions en table ronde	6
1. Aperçu des Réunions des premiers ministres et résultats potentiels	7
2. Ancrage dans la cérémonie et le respect des protocoles.....	7
3. Discussions et représentation régionales.....	8
4. Organisation des discussions à l'Assemblée générale annuelle de 2026.....	8
Discussion sur le leadership stratégique	9
Points importants.....	11
Prochaines étapes	12



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Introduction

En décembre, lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN), le premier ministre Mark Carney s'est engagé auprès des Chefs à convoquer une Réunion des premiers ministres en 2026 pour réunir les dirigeants des Premières Nations, le premier ministre et les premiers ministres provinciaux et territoriaux. Il s'est également engagé à demander aux Premières Nations d'établir l'ordre du jour.

Cet engagement est le fruit d'un travail de plaidoyer soutenu mené par l'Assemblée des Premières Nations (APN) auprès du premier ministre, notamment lors de la réunion de la Cheffe nationale avec les premiers ministres provinciaux et territoriaux à l'été 2025.

Il existe de nombreuses raisons impérieuses pour que les Premières Nations et les premiers ministres tiennent des discussions en cette période de profonds changements et de bouleversements dans les relations commerciales internationales du Canada et face aux pressions économiques mondiales. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris des décisions et adopté des lois sur la réglementation des grands projets et la protection de l'environnement, sans honorer leurs obligations constitutionnelles et juridiques internationales envers les Premières Nations.

De plus, de nombreux autres sujets se prêtent à un processus de discussion multilatérale de haut niveau tel qu'une Réunion des premiers ministres, notamment la progression de la réconciliation économique, la mise en œuvre des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et celle des Appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA).

Dans tous ces domaines, l'obligation légale de la Couronne de respecter les droits et la compétence des Premières Nations ne peut être ignorée.

Depuis cette annonce, l'APN a organisé des activités pour permettre aux dirigeants des Premières Nations de se concerter et de discuter de priorités et stratégies en vue de cette réunion, notamment dans le cadre de forums nationaux, des Comités des Chefs, des conseils de l'APN, des rassemblements régionaux et de plusieurs assemblées d'information virtuelles. Ces activités offrent aux dirigeants des Premières Nations la possibilité de travailler ensemble à l'établissement d'un ordre du jour dirigé par les Premières Nations et de planifier la Réunion des Premières Nations et des Premiers ministres (RPNPM).

Le 19 mai 2026, l'APN a organisé une troisième assemblée d'information virtuelle réunissant des dirigeants des Premières Nations. S'appuyant sur les discussions du 11 mars et du 15 avril, cette assemblée a permis de faire le point sur le processus mené jusqu'à présent et de discuter des résultats potentiels de la RPNPM, des discussions et de la représentation régionales, des cérémonies et protocoles et des approches à adopter pour structurer les discussions à l'Assemblée générale annuelle 2026 de l'APN.

Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Le présent rapport résume les thèmes, les réflexions et les considérations de premier plan examinés au cours de l'assemblée d'information virtuelle.

Assemblée d'information virtuelle – Objectif de la séance

L'objectif de l'assemblée d'information virtuelle du 19 mai était de poursuivre les discussions entre les dirigeants des Premières Nations en vue de la potentielle Réunion des Premières Nations et des premiers ministres, à l'automne 2026.

Ordre du jour de la séance

- Faire le point sur les activités de planification et les discussions liées à la RPNPM.
- Discuter des enseignements tirés des précédentes Réunions des premiers ministres et des résultats potentiels de la prochaine RPNPM;
- Examiner des approches en matière de discussions et représentation régionales.
- Discuter du rôle des cérémonies, des protocoles, des aînés et des gardiens du savoir tout au long du processus.
- Examiner des moyens de structurer les discussions sur la RPNPM à l'Assemblée générale annuelle de l'APN de 2026.
- Recueillir les avis des dirigeants afin de contribuer à l'établissement de l'ordre du jour, d'évaluer les considérations relatives à la représentation et de déterminer les futures réunions préparatoires en vue de la RPNPM.



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Allocution d'ouverture de la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak

La Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak a souhaité la bienvenue aux participants et a salué les efforts de plaidoyer collectifs qui ont permis d'obtenir l'engagement du premier ministre à convoquer la Réunion des Premières Nations et des premiers ministres (RPNPM), la première du genre depuis l'Accord de Kelowna, il y a plus de vingt ans.

Elle a insisté sur le fait que la RPNPM représente une occasion importante pour les Premières Nations de s'entretenir directement avec le premier ministre et les premiers ministres provinciaux et territoriaux de questions revêtant une importance cruciale pour les Premières Nations. Elle a fait remarquer que les Premières Nations ont été largement exclues des réunions des premiers ministres précédentes ou n'y ont été admises que d'une manière limitée, malgré leur statut unique de détentrices de droits inhérents et issus de traités au titre de l'article 35.

La Cheffe nationale a mis en avant l'émergence d'un consensus parmi les dirigeants des Premières Nations, selon lequel la RPNPM ne devrait pas être un événement ponctuel et que l'obtention de progrès et résultats concrets nécessite la mise en place d'un processus continu de réunions entre les dirigeants des Premières Nations et les premiers ministres. Elle a souligné que l'accomplissement de progrès significatifs dans certains dossiers, à savoir la compétence, la reddition de comptes et la coopération, exigera un engagement politique soutenu et un dialogue permanent.

Elle a exprimé son inquiétude face à l'adoption de lois et la réalisation de grands projets sans consulter adéquatement les Premières Nations et en violation des droits substantiels et procéduraux des Premières Nations en vertu des traités, de la Constitution canadienne et du droit international. Elle a également fait remarquer les évolutions politiques plus générales observées dans l'ensemble du Canada ainsi que l'importance de protéger les droits issus des traités, le droit à l'autodétermination et le statut des Premières Nations en tant que nations et citoyens ayant le droit de déterminer leur propre avenir.

Elle a rappelé les récentes victoires juridiques remportées par des Premières Nations signataires de traités en Alberta, tout en soulignant que ces décisions réaffirment l'importance des droits issus des traités et des droits constitutionnels et qu'elles mettent en évidence le rôle des Premières Nations dans la construction de l'avenir du Canada. Elle a insisté sur le fait que les Premières Nations continueront de faire valoir leur rôle dans les décisions concernant leurs droits et leurs intérêts et qu'elles ne seront ni ignorées ni tenues à l'écart.

Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

La Cheffe nationale a fait le point sur les préparatifs en vue de la RPNPM.

- L'APN continue de discuter avec les responsables fédéraux. Elle encourage aussi les dirigeants à collaborer avec leurs gouvernements provinciaux et territoriaux respectifs.
- L'APN continue de faire pression pour obtenir la confirmation de la date et du lieu de la réunion. L'automne 2026 a été proposé pour laisser suffisamment de temps aux Premières Nations pour se préparer.
- L'APN a soumis une demande de financement pour soutenir l'élaboration de l'ordre du jour et d'un processus dirigés par les Premières Nations.

Elle a fait remarquer que l'assemblée d'information vise à permettre à l'APN de continuer de recueillir des points de vue. Les assemblées d'information virtuelles, les forums nationaux, les Comités des Chefs, les Conseils de l'APN et la participation à des réunions régionales sont des moyens de faciliter la discussion, de sensibiliser et de recueillir des avis sur les priorités de la RPNPM.

La Cheffe nationale a signalé qu'une préparation approfondie est essentielle à la réussite de la RPNPM. Elle a ajouté que les discussions entre dirigeants menées jusqu'à présent ont systématiquement montré que le travail le plus important est accompli avant la réunion elle-même par une planification coordonnée, des mesures de sensibilisation, l'établissement de relations et un alignement stratégique. Elle a insisté sur l'importance d'établir un ensemble ciblé de priorités pour orienter les discussions et de veiller à ce que tout engagement subséquent soit fondé sur des résultats clairs, des objectifs mesurables, des mécanismes de production de rapports transparents et des plans de mise en œuvre bien définis.

Enfin, la Cheffe nationale a souligné l'importance de la prochaine Assemblée générale annuelle de l'APN, qu'elle a qualifiée d'étape clé dans les préparatifs de la RPNPM. Selon elle, la préparation de la RPNPM occupera une place prépondérante durant l'Assemblée générale annuelle, car celle-ci permettra de recueillir d'autres avis des dirigeants, d'affiner les priorités, d'élaborer un plan et d'obtenir un mandat clair pour faire avancer une approche de la RPNPM dirigée par les Premières Nations, notamment dans le cadre de caucus régionaux et de discussions en séance plénière.



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Compte rendu sur le processus

[Une présentation](#) a permis de donner un aperçu des assemblées d'information précédentes organisées en vue de la potentielle Réunion des Premières Nations et des premiers ministres.

L'APN s'est engagée à organiser un ensemble d'assemblées d'information virtuelles avant l'Assemblée générale annuelle, soutenues par des discussions continues au sein de forums nationaux de l'APN, des Comités des Chefs, des Conseils de l'APN et d'assemblées régionales.

La présentation a passé en revue les objectifs clés issus des assemblées d'information précédentes :

- souligner l'importance d'établir un dialogue continu entre les Premières Nations et les premiers ministres;
- maintenir la clarté et l'unité autour d'un ordre du jour ciblé;
- s'assurer que les discussions portent sur des questions qui ne peuvent pas être résolues efficacement par d'autres instances;
- ancrer les mesures de réconciliation économique dans le respect des droits, du consentement, de l'équité et du partage des avantages des Premières Nations;
- incorporer des cérémonies tout au long du processus.

Il a été aussi fait remarquer que la prochaine Assemblée générale annuelle constituera un cadre essentiel pour établir des priorités, discuter de la représentation et faire avancer la planification de la RPNPM.

Présentations et discussions en table ronde

[Un diaporama](#) a été utilisé pour étayer les discussions de l'assemblée d'information; il est disponible [ici](#) sur le site Web de l'APN.

La table ronde a donné lieu à des présentations de Gina Wilson (Kitigan Zibi Anishnaabeg), du Chef Jeff Copenace (Première Nation des Ojibways d'Onigaming) et d'Harold Tarbell (Mohawk d'Akwesasne). Chaque intervenant a présenté ses réflexions issues de son expérience des réunions des premiers ministres, des processus fédéraux, provinciaux et territoriaux et des échanges entre les Premières Nations et la Couronne.

Voici ci-dessous un résumé des quatre thèmes présentés aux fins de discussion et de collecte de commentaires des dirigeants.

Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

1. Aperçu des Réunions des premiers ministres et résultats potentiels

La discussion a porté sur la nature des Réunions des premiers ministres en tant que forums politiques de haut niveau qui exigent une préparation approfondie, l'établissement de relations, une clarté stratégique et un suivi soutenu.

Les participants ont appris que la réussite de ce type de réunion dépend du volume de travail accompli en amont, notamment l'élaboration d'un ordre du jour, l'établissement de relations avec les dirigeants gouvernementaux, la coordination entre les dirigeants des Premières Nations et la préparation de stratégies de mise en œuvre.

Les participants ont souligné l'importance de se concentrer sur un nombre limité de priorités réalisables et ont mis en avant le fait qu'un ordre du jour ciblé augmente les chances d'obtenir des engagements concrets et des résultats significatifs.

L'importance de cerner des alliés et des défenseurs au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux a également été abordée, ainsi que celle des accords parallèles et des processus complémentaires qui sont susceptibles de faire avancer les dossiers au-delà de la réunion principale elle-même.

Les participants ont fait remarquer que la planification de la mise en œuvre sera cruciale. Tout engagement issu de la RPNPM devra s'accompagner d'un mécanisme de reddition de comptes, d'un échéancier, d'un processus de suivi et de structures permanentes pour soutenir la mise en œuvre.

2. Ancrage dans la cérémonie et le respect des protocoles

La discussion a mis en évidence l'importance d'ancrer le processus de la RPNPM dans les cultures, les protocoles et les cérémonies des Premières Nations.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'accorder suffisamment de temps et d'espace aux aînés et aux gardiens du savoir pour qu'ils puissent guider le processus et fournir des conseils et des voies à suivre. Il a été fait remarquer que la cérémonie ne devait pas être considérée comme un élément accessoire, mais plutôt comme un élément à part entière du processus, de la planification à la mise en œuvre.

La discussion a également mis en évidence l'importance de prendre en compte les éléments logistiques et structurels qui favorisent une intégration significative de la cérémonie et de la culture, par exemple le lieu de la réunion, la configuration de la salle, la disponibilité d'espaces cérémoniels et les possibilités d'apprentissage et d'échanges culturels.



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Les participants ont discuté de l'intérêt potentiel de mettre en place une structure de supervision ou de planification incluant les aînés et les gardiens du savoir, tout en signalant que l'établissement de relations de soutien avec les dirigeants provinciaux et territoriaux pourrait aider à faire avancer ces considérations.

3. Discussions et représentation régionales

Les participants ont discuté des approches permettant de concilier les priorités nationales communes avec la diversité et les disparités régionales parmi les Premières Nations.

Ils ont souligné les principes énoncés dans la Charte de l'APN, notamment le respect de la souveraineté des Premières Nations et la reconnaissance de la diversité des réalités et priorités politiques.

Ils ont mentionné que faire progresser l'exercice des droits, des responsabilités et des pouvoirs des Premières Nations devrait être un objectif important de la RPNPM. Les discussions régionales ont été considérées comme un moyen important d'établir des priorités et d'éclairer les décisions relatives à la représentation.

La discussion a également porté sur la nécessité de désigner les délégués et les porte-parole bien avant la réunion afin de laisser suffisamment de temps pour la préparation et la coordination. Les participants ont souligné l'importance d'élaborer des stratégies visant à optimiser les possibilités de participation et d'influence, notamment en examinant diverses voies d'interaction avec les délégations provinciales et territoriales.

Il a aussi été précisé que les structures de la réunion, les possibilités de prendre la parole, la configuration de la salle et la logistique globale pourraient avoir une influence sur les discussions et les résultats.

4. Structure des discussions à l'Assemblée générale annuelle de 2026

Parmi les suggestions formulées figuraient la possibilité de tenir des discussions ciblées au sein des caucus régionaux, la mise en place de séances d'information sur la planification de la RPNPM et l'étude d'approches favorisant un consensus parmi les dirigeants.

La discussion a également porté sur la rédaction éventuelle d'une résolution sur la RPNPM. Les participants ont suggéré qu'une telle résolution pourrait énumérer les priorités de premier plan,

Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

définir les résultats stratégiques souhaités, fournir une orientation à une future délégation et établir des attentes concernant les processus suivant la réunion et les mécanismes de reddition de comptes.

Les participants ont souligné l'importance de veiller à ce que les priorités établies ne minimisent pas l'importance des autres questions auxquelles sont confrontées les Premières Nations. Ils ont aussi fait remarquer que les actuels processus régionaux liés aux traités devaient être pris en compte durant l'élaboration d'approches pour les discussions précédant et suivant la RPNPM.

Discussion sur le leadership stratégique

Outre les commentaires sur les sujets présentés, des dirigeants ont discuté des priorités potentielles, des résultats souhaités et des approches à adopter pour préparer une RPNPM couronnée de succès. Ils ont souligné l'importance de définir clairement le succès attendu et de veiller à ce que tout engagement issu de la RPNPM soit soutenu par un mécanisme de mise en œuvre, un échéancier et des mesures de reddition de comptes concrets.

Une partie importante de la discussion a porté sur les droits des Premières Nations, les relations issues des traités et les questions constitutionnelles. Les participants ont exprimé à la fois leur intérêt et une certaine prudence quant à l'inclusion de l'article 35 de la Loi constitutionnelle parmi les points à l'ordre du jour. Si nombre d'entre eux ont convenu que les droits des Premières Nations devaient constituer le fondement des discussions, d'autres ont toutefois indiqué que les questions constitutionnelles pouvaient être trop vastes pour aboutir à des résultats tangibles à l'issue d'une seule réunion. Les participants ont également indiqué que le contexte politique actuel pourrait constituer un obstacle à l'avancement des discussions sur les droits et la compétence des Premières Nations.

Les participants ont évoqué la nécessité d'aller au-delà des approches axées sur les programmes afin de s'orienter vers des discussions centrées sur l'exercice des droits, du titre, de la compétence et du pouvoir décisionnel des Premières Nations. Plusieurs participants ont souligné l'importance de veiller à ce que les Premières Nations puissent tirer profit de leurs terres et de leurs ressources et ont énumérés les défis persistants : le logement, les infrastructures, l'eau potable, les services de santé, la revitalisation linguistique et la participation économique. Des préoccupations ont également été exprimées concernant les répercussions sur l'environnement et l'accélération du rythme de réalisation de grands projets sans prendre adéquatement en compte les droits et intérêts des Premières Nations.

La discussion a mis en évidence l'importance de respecter les relations issues des traités et de veiller à ce que les gouvernements s'acquittent de leurs obligations et de leurs responsabilités fiduciaires. Les participants ont souligné la nécessité d'aboutir à des résultats concrets qui aillent au-delà des engagements politiques et qui comprennent des mécanismes de reddition de comptes réciproque, des rapports réguliers et des discussions continues. Parmi les suggestions



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

figuraient la création de groupes de travail, l'élaboration de feuilles de route claires pour la mise en œuvre, la rédaction de communiqués ou de déclarations d'action conjointes et la garantie que les processus suivant la réunion s'inscrivent dans le prolongement des mécanismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et régionaux existants.

Les participants ont également discuté de l'importance de bien cerner le contexte politique et intergouvernemental dans son ensemble avant la réunion. Il s'agit notamment de désigner les principaux décideurs, de comprendre les relations entre les Premières Nations et les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'évaluer comment ces relations pourraient influencer les discussions et les résultats. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de définir les modalités de représentation, de participation et de prise de parole bien avant la réunion et de veiller à ce qu'un large éventail d'avis issus des Premières Nations puisse être entendus.

Les participants ont réaffirmé l'importance de la préparation et de la coordination stratégique. Ils ont fait remarquer que, étant donné que les gouvernements consacreront des ressources importantes à la préparation de la réunion, les dirigeants des Premières Nations doivent s'organiser efficacement, parvenir à un consensus autour des priorités de premier plan et présenter des messages clairs et coordonnés. Il a été souligné à plusieurs reprises qu'il est important de renforcer la solidarité tout en respectant la diversité régionale et les différentes approches en matière d'exercice de la souveraineté.

Les participants ont également souligné l'importance de la communication et de la mobilisation du public. Plusieurs ont mentionné la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de communication coordonnée qui ferait valoir les priorités des Premières Nations auprès des gouvernements et de la population canadienne, tout en combattant les idées fausses concernant les droits, le titre et la compétence des Premières Nations. L'importance de la participation des jeunes, des conseils prodigués par les aînés et de l'utilisation stratégique de possibilités de discussion formelle et informelle avant et pendant la réunion a également été mentionnée.

De la discussion a émergé une forte volonté de veiller à ce que la Réunion des Premières Nations et des premiers ministres soit ciblée, axée sur les résultats, fondée sur les droits et les relations issues des traités des Premières Nations et soutenue par des mécanismes clairs de mise en œuvre, de reddition de compte et de suivi capables de produire des résultats durables.

Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Points importants

Quelques-uns des thèmes clés abordés durant la discussion

- La forte volonté de voir la Réunion des Premières Nations et des Premiers ministres (RPNPM) déboucher sur la mise en place d'un processus continu de RPNPM afin de maintenir la dynamique et favoriser l'accomplissement de progrès.
- L'importance d'intégrer les cérémonies, les aînés, les gardiens du savoir et les protocoles culturels tout au long du processus.
- La reconnaissance du fait que les droits, la compétence et les relations issues des traités des Premières Nations doivent constituer le fondement des discussions.
- L'importance de maintenir un ordre du jour ciblé et soutenu par un nombre limité de priorités clairement établies.
- La nécessité d'une préparation approfondie, d'un établissement de relations, d'une coordination stratégique et d'une planification de la mise en œuvre.
- L'importance d'une stratégie de communication coordonnée et d'un message public fort.
- La nécessité de définir des résultats, des échéances, des mesures de reddition de comptes et des mécanismes de compte rendu clairs.
- L'importance de parvenir à un consensus tout en respectant la diversité régionale et les différentes approches d'exercice de la souveraineté.
- Parmi les sujets abordés figuraient les droits, le titre et la compétence des Premières Nations, le respect des traités et le traitement des questions liées aux terres, aux ressources, aux infrastructures, au logement, à la santé, à la revitalisation linguistique, à l'eau potable de qualité, à la gestion responsable de l'environnement et à la prospérité économique.



Assemblée d'information des dirigeants des Premières Nations : Prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres



Rapport sommaire / 19 mai 2026

Prochaines étapes

- L'APN continuera d'offrir aux dirigeants des possibilités de discussion avant la Réunion des Premières Nations et des premiers ministres par l'intermédiaire de forums nationaux, de Comités des Chefs, des Conseils de l'APN, de rassemblements régionaux et d'assemblées d'information virtuelles.
- Les avis recueillis continueront d'éclairer l'élaboration de l'ordre du jour, les considérations relatives à la représentation et les discussions avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux concernant la durée, le lieu et la structure de la prochaine Réunion des Premières Nations et des premiers ministres ainsi que les résultats souhaités.
- L'Assemblée générale annuelle sera une occasion importante de tenir des discussions au sein des caucus régionaux et en séance plénière pour établir des priorités, déterminer la représentation et définir un mandat clair pour une approche de la RPNPM dirigée par les Premières Nations.



50 O'Connor Street, Suite 200
Ottawa, Ontario K1P 6L2
www.afn.ca